



With the support of the European Union
Avec le support de l'Union Européenne



European Judicial Training Network
Réseau Européen de Formation Judiciaire



REFJ – Séminaire sur l'enlèvement d'enfant

Académie Judiciaire (Justiční akademie) – Hybernská 18,
Prague – République Tchèque

10 et 11 Mai 2012

1^{er} jour: Jeudi 10 Mai 2012

8.45 Arrivée et enregistrement des participants

9:15 Ouverture du séminaire
Bienvenue par les représentantes de l'Académie Judiciaire Tchèque et le REFJ

9.30 Partie 1 – L'enlèvement d'enfant du point de vue international – cadre légal à la lumière de la jurisprudence de la CJUE et de la CEDH

La convention de la Haye du 1980 et le règlement Bruxelles II bis – vue d'ensemble,
principes généraux *Andrea Schulz, DE*

Droit de garde *Zdeněk Kapitán, CZ*

Résidence habituelle *Lubomír Ptáček, CZ*

Risque grave (Art. 13) *Mathew Thorpe, UK*

Mesures (préliminaires) émises par le pays d'origine *Martina Erb-Klunemann*

11:00 Pause-café

11:20 Cont. Partie 1
Discussion

13:00 Déjeuner

14:00 Cont. Partie 1
Discussion

15.00 Partie 2 – Ateliers

L'enlèvement d'enfant du point de vue international / Coopération internationale – défis et bonnes pratiques

Discussion et cas d'étude – 3 ateliers (2 EN, 1 FR)
Conclusions
Discussion

17:00 Suspension des travaux

19:00 Diner

2^{eme} jour: vendredi 11 Mai 2012

9:00 Partie 3 – Qui assiste le juge au cours de la procédure de restitution?

Le rôle des autorités centrales *Markéta Nováková, CZ*
Le network des juges et la communication judiciaire directe *Mathew Thorpe, UK,*
Philippe Lortie, Conférence de la Haye
Médiation *Martina Erb-Kluenemann, DE*
INCADAT *Philippe Lortie, Conférence de la Haye*
Schengen Information System (SIRENE) *Andrea Schulz, DE*

10:30 Pause-café

10:50 Cont. Partie 3
Discussion

13:00 Commentaires finaux
Discours de clôture par le modérateur du séminaire
Clôture du séminaire par le représentant du REFJ